

**GEDEX DISTRIBUTION**

Société Anonyme au capital de 3 960 000 euros

Siège social : 6/8, rue Louis Rouquier - 92300 LEVALLOIS-PERRET

304 010 689 R.C.S. NANTERRE

Exercice social du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels approuvés par l'A.G.O. du 11 juin 2020

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (en Keuros)**

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Créances sur les établissements de crédit .....	48	143
Opérations avec la clientèle .....	17 549	19 211
Participations et autres titres détenus à long terme .....	30	30
Autres actifs .....	4	17
Comptes de régularisation .....	9	4
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>17 640</b>	<b>19 405</b>

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Dettes envers les établissements de crédit .....	2 500	4 501
Opérations avec la clientèle .....	1 953	1 887
Autres passifs .....	14	-
Comptes de régularisation .....	36	27
Provisions .....	10	10
Fonds pour risques bancaires généraux .....	41	41
Capitaux propres hors FRBG .....	13 086	12 939
- Capital souscrit .....	3 960	3 960
- Prime d'émission .....	3 320	3 320
- Réserves .....	5 259	5 147
- Report à nouveau .....	400	400
- Résultat de l'exercice .....	147	112
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>17 640</b>	<b>19 405</b>

HORS-BILAN	31/12/2019	31/12/2018
Engagements donnés : engagements de garantie .....	340	341
Engagements reçus : engagements de financement .....	6 300	4 200

COMPTE DE RESULTAT (en Keuros)	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés .....	379	328
Intérêts et charges assimilées .....	38	32
Commissions (charges) .....	24	26
Autres produits d'exploitation bancaire .....	3	2
Autres charges d'exploitation bancaire .....	2	2
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b> .....	<b>318</b>	<b>270</b>
Charges générales d'exploitation .....	113	120
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>205</b>	<b>150</b>
Coût du risque .....	-	7
<b>RESULTAT D'EXPL. ET RESUL. COUR. AV. IMPOT</b> .....	<b>205</b>	<b>157</b>
Impôt sur les bénéfices .....	58	45
<b>RESULTAT NET</b> .....	<b>147</b>	<b>112</b>

**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS.**

**Activité de l'entreprise.** La société a poursuivi tout au long de l'exercice son

Ventilation des créances selon leur durée résiduelle	Montant brut	A moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit .....	48 061,73	48 061,73	-	-	-
- Crédit Coopératif .....	9 609,72	9 609,72	-	-	-
- Autres comptes .....	38 452,01	38 452,01	-	-	-
Opérations avec la clientèle .....	17 551 889,29	831 089,29	2 355 910,00	12 388 690,00	1 976 200,00
- Crédits divers .....	17 428 715,00	707 915,00	2 355 910,00	12 388 690,00	1 976 200,00
- Comptes rattachés .....	315,62	315,62	-	-	-
- Clients douteux compromis .....	120 000,00	120 000,00	-	-	-
- Comptes rattachés .....	2 858,67	2 858,67	-	-	-
Autres actifs .....	3 914,16	3 886,69	-	27,47	-
- Dépôt garantie/Fond de Gie .....	3 914,16	3 886,69	-	27,47	-
Comptes de régularisation .....	8 999,37	8 999,37	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>17 612 864,55</b>	<b>892 037,08</b>	<b>2 355 910,00</b>	<b>12 388 717,47</b>	<b>1 976 200,00</b>

**Ventilation des dettes selon leur durée résiduelle.** Montant brut et à moins de 3 mois. Etablissements de crédit : 2 500 062,50, Autres établissements : 2 500 000,00, Comptes rattachés : 62,50, Opérations avec la clientèle : 1 952 770,47, Comptes courant Groupe : 1 915 000,00, Comptes rattachés : 37 770,47, Autres passifs : 14 436,00, Etat impôts et taxes : 12 675,00, Fournisseurs : 1 761,00, Comptes de régularisation : 36 318,52, Total : 4 503 587,49. **Créances et dettes concernant les entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation, et montant des créances représentées par des effets de commerce.** Montant concernant les entreprises liées. Dettes. Comptes créditeurs de la clientèle : 1 952 770,47. **Provisions.** Montant au début et à la fin de l'exercice. Fonds pour risques bancaires généraux : 41 000,00. Dépréciation de créances sur la clientèle : 2 858,67. Provisions pour risques/engagement. Total : 53 858,67.

Capitaux propres	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Montant à la fin de l'exercice
Capital social .....	3 960 000,00	-	3 960 000,00
Prime d'émission .....	3 320 102,88	-	3 320 102,88
Réserves :			
- Réserve légales .....	396 000,00	-	396 000,00
- Réserves facultatives .....	4 750 542,29	112 155,73	4 862 698,02
Report à nouveau .....	400 000,00	-	400 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>12 826 645,17</b>	<b>112 155,73</b>	<b>120 938 800,90</b>

**Engagements. Engagements inscrits en hors-bilan.** Débiteurs, entreprises liées. Engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle en faveur de, Organismes financiers, Du réseau CREDIT COOPERATIF et Total : 340 358,64. **Engagements reçus des établissements de crédit.** Engagements de financement : 6 300 000,00, CREDIT COOPERATIF : 3 000 000,00, CREDIT AGRICOLE : 2 800 000,00, Le CREDIT LYONNAIS : 300 000,00, B.E.C.M. : 200 000,00. **Engagements ne figurant pas en hors bilan.** Engagements reçus, En garantie des prêts et des cautions accordés : 17 353 544,00. **Bilan - actif. Détail des principaux comptes de régularisation actif.** Principaux montants des charges constatées d'avance

activité financière de prêts aux adhérents du Groupement GEDEX-GEDIMAT. **Comparabilité des exercices.** Le bilan et le compte de résultat ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 du 26/11/2014 relatif à la publication des comptes individuels annuels des établissements de crédit. **Evènements significatifs.** Néant. **Evènements post clôture. Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.** Conformément aux dispositions de l'article L. 833-2 du Plan comptable général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus. Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation (les opérations avec la clientèle - les dettes envers les établissements de crédits - le produit net bancaire). L'Organisation Mondiale de la Santé a prononcé le 30/01/2020 l'état d'urgence sanitaire et déclaré le 11/03/2020 que l'épidémie liée au coronavirus COVID-19 est devenue une pandémie. Cette pandémie n'est pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation de notre société. A la date d'arrêt des comptes, les conséquences de cette crise ne sont pas chiffrables. Afin d'accompagner au mieux les adhérents, GEDEX DISTRIBUTION a proposé une suspension sur 6 mois du paiement du capital des emprunts.

**I - METHODES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES.** Nous résumons ci-après les principes comptables essentiels qui ont été suivis pour la préparation des comptes annuels. **Opérations avec la clientèle : créances.** Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Toutes les créances payées depuis plus de 3 mois, ainsi que les créances des contreparties dont la situation financière est dégradée, se traduisant par un risque de non recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple), sont considérées comme douteuses ; les créances douteuses de plus d'un an sont considérées comme compromises, conformément au règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable. Les créances douteuses sont réinscrites en encours sains quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles, et lorsque la contrepartie ne présente plus de risque de défaillance. Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations font l'objet d'une reprise. Les créances qui sont restructurées du fait de la situation financière du débiteur sont identifiées dans une catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Lors de la restructuration, le prêt fait l'objet d'une décote d'un montant égal à l'écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration. Le taux d'actualisation est le taux d'intérêt effectif d'origine pour les prêts à taux fixe ou le dernier taux effectif avant la date de restructuration pour les prêts à taux variables. Cette décote est inscrite au compte de résultat, dans la marge d'intérêt selon un mode actuariel sur la durée du prêt. Aucune créance n'a été restructurée au cours de l'exercice. Les provisions pour dépréciation sont constituées individuellement selon les règles fiscalement en vigueur et le principe de prudence ; le principal des créances net de garanties et les intérêts sont provisionnés à 100 %. L'effet d'actualisation des provisions sur créances douteuses étant non significatif, il n'est donc pas comptabilisé. **Immobilisations financières.** La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence. La valeur d'inventaire tient compte des perspectives d'évolution de la société dont les titres sont détenus.

**II - NOTES SUR LE BILAN (en euros).** Les créances détenues par la société sur les établissements de crédit sont constituées uniquement des sommes déposées en comptes bancaires ordinaires. Le capital est composé de 247 500 actions à droit de vote simple d'un nominal de 16 euros. **Immobilisations.** Participations non cotées et activités de portefeuille (\*) et Total, Valeur brute au début et à la fin de l'exercice : 30 469,50. (\*) Toutes les participations ont un taux de détention inférieur à 10 %. **Titres.** Néant. **Amortissements.** Néant.

inclus dans les postes de bilan : Intérêts courus (charges financières) : 248,89, Prestation informatique : 1 500,00, Commission/CMT banque : 3 120,31, Total : 4 869,20. **Bilan - passif. Détail des principaux comptes de régularisation passif.** Principaux montants des charges à payer incluses dans les postes de bilan : Factures non parvenues, Honoraires : 17 000,00, Autres services extérieurs : 3 560,00, Commission/CMT banque : 15 758,52, Total : 36 318,52.

**III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (en euros).** Le produit net bancaire est la différence entre les produits et les charges d'exploitation y compris les dotations et reprises de provisions pour titres de placement. **Honoraires des Commissaires aux comptes.** Les honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat, au titre du contrôle légal, s'élèvent à 16 647,84 euros. **Commissions - charges.** Les commissions comptabilisées en charges sont des commissions d'engagement prélevées par les banques dans le cadre de lignes de crédit mobilisables négociées avec celles-ci. **Revenus de titres à revenu variable. Produits.** Actions et autres titres à revenu variable, Participations et activité portefeuille et Total : 294,97. **Charges et produits d'intérêts.** Avec établissements de crédit, Charges : 723,20, Avec la clientèle, Charges : 37 062,91, Produits : 376 301,35, Total, Charges : 37 786,11, Produits : 376 301,35. **Charges et produits exceptionnels.** Néant. **Détail compte de résultat.** Néant.

**IV - AFFECTATION DU RESULTAT (en euros). Détermination du résultat à affecter.** Bénéfice de l'exercice : 147 086,99, Réserve facultative : 4 862 698,02, Report à nouveau bénéficiaire : 400 000,00, Résultat à affecter : 5 409 785,01. **Affectation du résultat bénéficiaire.** Réserves, Réserve facultative : 5 009 785,01, Report à nouveau : 400 000,00, Total : 5 409 785,01.

**AUTRES INFORMATIONS. Consolidation.** Société consolidante : GENERALE D'EXPANSION - GEDEX S.A. (6/8, rue Louis Rouquier - 92300 LEVALLOIS-PERRET) Siren 301 894 630, les états financiers consolidés sont consultables au siège de la société. Méthode : Intégration globale.

**EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion.** En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de

la société GEDEX DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 05/05/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 05/05/2020 et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce. **Rapport sur le gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. Fait à Paris - La Défense, le 26 mai 2020, Le Commissaire aux comptes, MAZARS : Eric SCHWALLER.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la société.